

Une représentativité qui s'impose

La CGT sait que la confirmation de sa forte représentativité doit s'imposer à un double niveau. Elle s'impose face à l'administration, qui ne peut élu-e-der aujourd'hui ses revendications et ses orientations, qui ne peut et ne doit pas faire sans elle. Cette représentativité engage surtout la CGT envers l'ensemble des professionnels des SPIP, dont elle doit porter la parole, auprès de qui elle se doit d'être proche, et à qui enfin elle doit rendre des comptes. Nos futur-e-s élu-e-s le savent : ils sont votre voix, et vous êtes leur force !

La CGT conserve sa première place dans les services pénitentiaires d'insertion et de probation et réaffirme ainsi sa position majoritaire. Elle remercie chaleureusement ses militants, ses sympathisants, et tous les professionnels qui lui ont accordé leur confiance. Vous trouverez un certain nombre de résultats à la fin de ce document. Ne vous étonnez pas de ne pas y trouver les résultats du CT-AP, les tableaux transmis contenaient des erreurs de base de calcul ! (pourcentages additionnés, pourcentages calculés sur le nombre de votants au lieu des exprimés, etc.)

■ LE CT SPIP : UN RENDEZ VOUS HONORE

Le rétablissement de cette instance est une grande victoire de la CGT, qui porte depuis de nombreuses années cette revendication. L'existence de ce comité technique est la reconnaissance de la spécificité des SPIP, et sera l'occasion de poser de véritables choix politiques pour l'avenir de nos services et de nos missions. La légitimité de la CGT au sein de cette instance permettra de revendiquer avec force une revalorisation statutaire pour tous les personnels des SPIP, l'amélioration de la formation initiale et continue, ainsi que des organisations de travail négociées qui intègrent la question de la santé et du bien-être au travail. Elle lui permettra également de discuter fermement des grandes orientations politiques qui sont mises en œuvre aujourd'hui à la DAP, afin que la vision gestionnaire des services ne prévale pas sur toute autre, au détriment de la complexité et de la richesse de nos différents métiers.

La CGT retrouve la forte légitimité qui lui était conférée dans le cadre du CTPSE (comité technique paritaire des personnels socio-éducatifs - ASS et CIP, qui a été supprimé en 2011 sous la présidence Sarkozy) avec le même nombre de sièges, soit 4 sur 8.

Aujourd'hui, au-delà de sa force chez les travailleurs sociaux, la CGT est désormais la 1^{re} organisation représentative pour l'ensemble des personnels des SPIP avec près de 38% des voix.

Les résultats obtenus au CT SPIP démontrent que, pour les personnels de terrain, la CGT est la plus à même de porter leurs revendications au vu des forts enjeux de cette instance.

Nos élu-e-s porteront dans cette instance un revendicatif fort sur les chantiers prioritaires des organigrammes, du ratio de prise en charge, et des conditions de travail dignes pour toutes et tous.

La CGT continuera aussi d'être combative sur les discussions en cours :

- ▶ Recrutement et formation avec l'incircouventable abandon de la pré-affectation

- ▶ Les groupes métiers, qui devront nécessairement prendre en compte les Règles européennes pénitentiaires dans leur esprit et leur globalité (et pas seulement par une approche ultra-sélective, comme actuellement lors des réunions organisées par l'administration), en assurant notamment un cadre éthique et déontologique

- ▶ La mise en œuvre de la réforme pénale, qui doit prendre en compte les réalités des terrains et les nécessaires concertations en termes d'organisation de service. Pour la CGT, il est hors de question de cautionner un système à deux vitesses et une politique de vitrine!

■ LA CGT CONTINUERA DE DEFENDRE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS EN CAP

La CGT sera présente sur les commissions administratives paritaires : travailleurs sociaux, surveillants, personnels administratifs et agents non titulaires.

➤ LES ASS ET CTSS : LES SACRIFIÉS DE CES ÉLECTIONS

Ces élections ont été une nouvelle fois un véritable fiasco, et plus particulièrement pour les ASS et CTSS : la liste commune CGT - FSU, qui était majoritaire, a vu son bulletin de vote absent des kits de vote, et les mesures prises par le ministère des affaires sociales n'ont pas été suffisantes pour permettre une régularité du vote. De plus, les ASS et CTSS, qui exercent leurs missions dans les services

.../...

La CGT est désormais
la 1^{re} organisation
représentative
pour l'ensemble
des personnels
des SPIP avec près
de 38% des voix

du ministère de la justice, ont appris au dernier moment, et alors que le matériel de vote était déjà distribué, qu'ils n'auraient pas voix au chapitre et devaient voter pour le CT ministériel des affaires sociales ! Ces errements de l'administration démontrent à quel point les personnels sont méprisés et la représentativité dans ces corps déniée. Dans les SPIP, l'actualité sur les retraites (situation sur laquelle la CGT est fortement mobilisée) nous conforte malheureusement dans ce constat d'un véritable mépris pour les ASS. La CGT et la FSU ont demandé l'annulation de ce scrutin. Les résultats de cette CAP ne seront proclamés que dans quelques jours.

➔ UN BILAN DE LA CGT À LA CAP DES CPIP LARGEMENT APPROUVE PAR LES PERSONNELS

Malgré les ratés du ministère dans l'organisation de ces élections – comme en 2011 – les travailleurs sociaux se sont mobilisés, comme le prouve le taux de participation de presque 66 %. La volonté collective exprimée par le vote permet à la CGT de maintenir le nombre de sièges qu'elle avait, et de réaffirmer qu'elle est le syndicat représentatif des CPIP à l'administration pénitentiaire. Ces chiffres confortent notre assise, et le fait d'atteindre près de 48% des suffrages exprimés nous octroie une grande légitimité. Nous n'occultons pas le fait que nous perdons 5 points par rapport aux élections de 2011, mais nous n'oublions pas non plus le contexte de l'époque (affaire dite de « Pornic », présidence Sarkozy extrêmement agressive, etc.), et il nous paraît tenir du jeu électoral classique que de perdre des voix. Nous pensons donc être confirmés, et nous mettrons tout en œuvre pour satisfaire et répondre à la confiance qui s'est exprimée.

La CGT continuera donc d'occuper 3 des 5 sièges à la CAP. La place prédominante de la CGT au sein de la CAP a permis que des critères clairs et égalitaires soient mis en place, et que les situations individuelles des agents soient prises en compte. Ces garanties de transparence et d'équité dans la gestion des CAP sont également défendues dans la gestion des ressources humaines.

Nous avons obtenu des avancées, en intégrant par exemple la cotation supplémentaire pour le rapprochement des enfants dans le cas de parents séparés. Nous maintiendrons notre vigilance pour éviter les profilages à outrance, pour favoriser le retour des originaires, et pour s'assurer que l'administration anticipe les CAP et tienne les délais.

Les élu-e-s CAP accompagnent les personnels en commission de discipline, qui doit continuer de rester exceptionnelle et ne pas être l'occasion de désigner des lampistes face aux dysfonctionnements institutionnels.

➔ UNE IMPLANTATION INCONTESTABLE DANS LES SPIP

Les résultats dans les SPIP de la CGT aux CT interrégionaux, qui déterminent la composition des CT locaux,

traduisent également un renforcement de l'implantation dans les services. Nous attendrons évidemment le détail des résultats SPIP par SPIP, mais il est déjà possible de dire que la CGT est majoritaire dans la plupart des comités techniques locaux, et s'impose dans la plupart des SPIP qui n'avaient pas encore de CT local. Cela signifie clairement que les personnels (administratifs, de surveillance, travailleurs sociaux, contractuels, etc.) ont accordé leur confiance aux militants locaux de la CGT pour les représenter face aux hiérarchies locales. C'est le reflet de l'engagement de nos militants, de notre structuration, de notre volonté démocratique de toujours partir de la base.

Il est indispensable également de dénoncer les conditions déplorables dans lesquelles se sont déroulées une nouvelle fois les élections. Le dépouillement, surtout, a souligné l'amateurisme et l'impréparation de l'administration pénitentiaire, qui aura envoyé un message extrêmement négatif à l'endroit des organisations syndicales, et, à travers elles, à l'endroit de tous ses personnels. Ceux-ci doivent savoir à quel point leur administration de tutelle se soucie peu de la représentativité syndicale – ce dont la CGT n'est pas dupe !

La CGT insertion-probation estime donc qu'elle peut se féliciter de ces résultats, mais elle prend acte également d'un recul global de la CGT au sein de la fonction publique d'Etat, et plus particulièrement au sein du ministère de la justice. Ceci l'encourage à être plus que jamais dans la défense des intérêts de tous les personnels, et dans la défense des valeurs du service public et de ses missions. La CGT sait que la fonction publique peut faire l'objet d'attaques sans précédent à court terme ; la CGT sait que les Règles Européennes de la Probation, aujourd'hui en vogue au ministère, peuvent vite devenir obsolètes ; la CGT sait que le discours humaniste sur la probation peut tourner rapidement au discours sécuritaire ; bref, la CGT sait plus que jamais que l'impulsion politique est grandement variable, et elle ne s'attend pas à une mandature de tout repos ! C'est pourquoi le collectif CGT insertion-probation appelle à l'unité des forces de la CGT au sein du ministère, et plus généralement à l'unité de tous les personnels : rejoindre la CGT, c'est aujourd'hui rejoindre un ensemble de syndicats locaux, qui permettent à l'organisation d'être au plus près du travail réel, au plus près des préoccupations des adhérents et des professionnels. C'est par ce biais que nous mènerons à bien nos réflexions sur ce que doit être aujourd'hui un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

**Notre force, c'est notre nombre ;
notre force, c'est vous, c'est nous tous !**

Montreuil, le 11 décembre 2014

Bref j'ai vécu mes premières élections 2014 dans la Pénitentiaire !

Je me présente : je suis une organisation syndicale, (OS pour les intimes), la CGT, majoritaire dans les SPIP.

Je me suis pressée de déposer les listes le 22 septembre, plus d'un mois avant les autres versants de la Fonction publique car je suis une gentille OS et j'anticipe pour éviter à mon ministère de trop rater les élections comme en 2011, qui je vous rappelle avaient dû être reportées...

J'ai rédigé et validé les bons à tirer pour impression des bulletins de vote mais finalement la DAP les a modifiés...

J'ai envoyé en temps et en heure mes belles maquettes de profession de foi au prestataire pour l'impression, et j'ai attendu

Attendu attendu...

Attendu qu'elles arrivent ENFIN sur les sites de livraison avec beaucoup de retard...

J'ai eu chaud, très chaud... car je pensais que ça serait facile mais à la DAP rien n'est simple et bien évidemment des erreurs sont survenues...

Comme par exemple pour les assistants sociaux qui n'ont pas pu glisser le bulletin de vote CGT-FSU (liste pourtant majoritaire) pour leur CAP : pourquoi ? L'administration s'est juste trompée et a oublié d'imprimer le bon bulletin de vote...

Ou comme dans le SPIP 91, où les personnels ont vu leurs votes envoyés au SPIP 93, il a fallu aller les rechercher...

Ouf, ça y est le 4 décembre arrive ENFIN, je me dis que je vais pouvoir de nouveau respirer après le jour le plus long de l'année, me dit-on : chouette à la fin on boira sans doute un peu de champagne !

Le jeudi 4 décembre

9h Je suis à la DI, et j'attends gentiment dans un couloir, tiens merci, on m'apporte une chaise pour attendre...

16h Me voilà à la DAP et je découvre la magnifique salle réservée pour les organisations syndicales pour attendre et faire remonter les résultats : on est tous parkés dans un sous-sol sans fenêtre surchauffé avec des bouteilles d'eau chaude pendant plus de 12h...

Heureusement qu'il y a des crêpes et de la pâte à tartiner au chocolat noisettes pour survivre !

Non la DAP ne prend pas la peine de descendre pour nous tenir au courant de l'avancée des résultats...

Non je suis obligée d'aller à la pêche aux infos... où ? à la fameuse cellule opérationnelle...

La cellule opérationnelle c'est quoi ?

Une petite salle surchauffée bourrée de téléphones et d'ordinateurs en lien direct avec les bureaux de votes et quelques personnels pour gérer tout ce bordel ...

Mettre du personnel en renfort ? Non pourquoi ? On vous donnera les résultats dans quelques heures... Me voilà rassurée...

4h du mat'... petite pause...tiens je croise un agent qui bosse à la cellule opérationnelle : c'est sa première pause depuis... presque 24h...

Justement à 4h du matin... j'apprends par inadvertance que les résultats ne seront pas communiqués avant demain enfin ... toute à l'heure quoi ...

Je me dis je vais aller dormir un peu pour être en forme pour communiquer à mes chers adhérents demain enfin toute à l'heure

Vendredi 5 décembre

9h à la DAP... je retourne à la cellule opérationnelle et je retrouve quelques noctambules les yeux tirés n'ayant pas davantage de nouvelle à me communiquer...

j'attends

j'attends

j'attends...

J'appelle la DAP : dring dring... ça sonne dans le vide... 14h...

Ah quelqu'un décroche !

- Vous êtes qui ?

- La CGT ? Ah oui ? Vous attendez depuis presque 24 h... Hummm oui ?

Ah mais vous n'êtes pas au courant ? les résultats vont être communiqués dans 10 min à la DAP !

Ah tiens la CGT syndicat majoritaire sur ces scrutins a été oubliée ? c'est étrange non ?

- Bon ok, j'arrive en courant !

Ouf ça y est on va enfin avoir les résultats... Mais non finalement on n'a uniquement les résultats de la CAP de CPIP mais pour le reste il faudra encore attendre

Attendre

Attendre encore...

19h30 toujours pas de nouvelle, si j'allais à la pêche aux infos, définitivement, j'ai une vraie tenue de pêcheur depuis 2 jours...

Ah oui la CGT ! On vient de dire aux autres OS, enfin les deux seules qui étaient là, dans le couloir en bas de l'escalier que la cellule opérationnelle ferme pour le week-end et reprendra son travail lundi matin à 8h car les résultats ne sont remontés qu'à 69% pour la CAP des CEA et 59% pour le CT SPIP...

Bien bien... le week-end passe... Dormir... Attendre ... Dormir ... Attendre...

Lundi 8 décembre

Midi... Tiens la DAP vient d'envoyer un mail pour prévenir les syndicats que les résultats vont être proclamés dans 30 min ! ENFIN !

Je cours encore !

Ah non il va falloir encore et encore attendre ... Pourquoi ? Zut ils ont oublié de mettre un ordinateur et une imprimante dans la salle ... pas même une petite souris !

Attendre tic tac tic tac... c'est bon j'ai l'habitude, cela fait juste 4 jours que j'attends...

Voilà la CAP CEA proclamée, mais le CT SPIP et le CT-AP... et bien il va encore falloir attendre : un SPIP n'a pas rendu sa copie... enfin le SPIP a donné ses résultats à une plate-forme informatique qui n'a pas elle-même validé ces résultats... Non non on ne marche pas sur la tête !

14h je file au secrétariat général, « the place to be », une grande messe où la proclamation officielle de l'ensemble des résultats est faite en présence de l'ensemble des syndicats... Proclamation du CT-SPIP : super la CGT est encore majoritaire ! J'ai cru comprendre que l'administration aimait nous zapper, mais apparemment les personnels des SPIP, eux, ne zappent absolument pas la CGT ! Merci !

15h je suis toujours au secrétariat général et commence la répartition des sièges entre les syndicats : un jeu d'enfants à priori non ?

Sauf au ministère de la justice, où les règles non écrites sont bien floues et où on attend toujours une réponse claire et écrite de la DGAFP... Pour ceux qui ne le savent pas, la DGAFP (qui chapeaute l'ensemble de la fonction publique) va mettre au moins... mille ans à nous répondre...

Voilà la répartition des sièges est donc remise au calendes grecques... et les instances de dialogue social ne se tiendront pas... en attendant !

Et pendant ce temps là qu'est-ce qu'on fait ? Attendre

Attendre... Ce n'est pas comme si les personnels n'avaient pas, eux, des chantiers prioritaires à défendre et ils ne vont pas attendre pour se faire entendre !!!!

BREF ! J'AI VECU MES PREMIERES ELECTIONS A LA DAP !

CT-SPIP

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Suffrages exprimés	Participation
4444	3051	146	2905	68,65%

Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges à pourvoir
UFAP-UNSa	315	10,84%	1
FO	163	5,61%	0
SNEPAP FSU	726	24,99%	2
CFTC SLJ	123	4,23%	0
Solidaires	123	4,23%	0
C.JUSTICE	113	3,89%	0
CFDT	262	9,02%	1
CGT	1080	37,18%	4
TOTAL	2905	99,99%	8

CT-ministériel

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Suffrages exprimés	Participation
67300	45224	1405	43819	67,20

Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges à pourvoir
CFE CGC	579	1,32%	0
UNSa Justice	13512	30,84%	6
SPS FGAF	1691	3,86%	0
FO	8825	20,14%	3
FSU	2854	6,51%	0
CFTC SLJ	868	1,98%	0
Solidaires	539	1,23%	0
C Justice	3663	8,36%	1
CFDT	3740	8,54%	1
CGT	7545	17,23	3
TOTAL	2905	99,99%	15



CAP CPIP

Date du scrutin	Inscrits	Votants	Participation	Bulletins blancs et nuls	Suffrages exprimés	Sièges à pourvoir
2014	2936	1937	65,97%	33	1904	5
2011	2742	1898	69,22%	25	1873	5

2011			
Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges
UFAP-UNSa	84	4,48%	0
SNP FO	39	2,08%	0
SNEPAP FSU	525	28,03%	2
Solidaires	40	2,14%	0
CFDT	175	9,34%	0
CGT	1010	53,92%	3

2014			
Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges
UFAP-UNSa	105	5,51%	0
FO	61	3,20%	0
SNEPAP FSU	519	27,26%	2
CFTC SLJ	75	3,94%	0
Solidaires	73	3,83%	0
CFDT	161	8,46%	0
CGT	910	47,79%	3

CAP adjoints administratifs

Date du scrutin	Inscrits	Votants	Participation	Bulletins blancs et nuls	Suffrages exprimés	Sièges à pourvoir
2014	12179	7373	60,54%	178	7195	13
2011					7866	13

2011			
Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges à pourvoir
UFAP-UNSa	1700	21,01%	2
FO	665	8,45%	1
FSU	228	2,90%	0
CFTC SLJ	72	0,92%	0
Solidaires	130	1,65%	0
C.JUSTICE	3600	38,22%	6
CFDT	809	10,20%	1
CGT	1263	16,06%	2

214			
Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges à pourvoir
UFAP-UNSa	1671	23,22%	3
FO	538	7,48%	1
FSU	198	2,75%	0
CFTC SLJ	62	0,86%	0
Solidaires	77	1,07%	0
C.JUSTICE	2878	40,00%	6
CFDT	846	11,76%	1
CGT	925	12,86%	2

CAP corps encadrement et d'application

Date du scrutin	Inscrits	Votants	Participation	Bulletins blancs et nuls	Suffrages exprimés	Sièges à pourvoir
2014	25000	18884	75,54%	466	18418	13
2011	23257	17445	75,01%	299	17146	13

2011			
Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges
UFAP-UNSa	7344	42,83%	6
SPS FGAF	1010	5,89%	0
SNP FO	5273	30,75%	5
CFTC SLJ	359	2,09%	0
CFDT	385	2,25%	0
SNCP-CFDT	93	0,54%	0
CGT	2682	15,64%	2

2014			
Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges
UFAP-UNSa	7962	43,23%	6
SPS FGAF	1484	8,06%	1
SNP FO	5593	30,37%	4
CFTC SLJ	435	2,36%	0
Solidaires	55	0,30%	0
CFDT	422	2,29%	0
CGT	2467	13,39%	2

Commission consultative paritaire (CCP) commune

Date du scrutin	Inscrits	Votants	Participation	Bulletins blancs et nuls	Suffrages exprimés	Sièges à pourvoir
2014	2596	727	28,00%	28	699	4

2014			
Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges à pourvoir
UFAP-UNSa	233	33,33%	2
FSU	97	13,88%	0
C.JUSTICE	94	13,43%	0
CFDT	129	18,45%	1
CGT	146	20,89%	1